



Examens d'admission à l'Unité d'interprétation

TEST D'APTITUDE ECRIT (aucun dictionnaire n'est autorisé)

Les candidats doivent rédiger un résumé de 300 mots dans leur-s langue-s A et Bsim à partir de discours enregistrés d'environ 6 minutes dans leurs autres langues A, Bsim, B et C. L'épreuve dure une heure et la prise de notes est autorisée.

Ils doivent également subir des épreuves de traduction – selon leur combinaison linguistique – à partir de :

- leurs langues B, Bsim, C vers leur langue A ainsi que leur langue A vers Bsim : version de 350 mots en 2 heures,
- leur langue A vers leur-s langue-s B : thème de 250 mots en 2 heures.

TEST D'APTITUDE ORAL

La durée de l'examen oral dure environ 40 à 70 minutes selon la combinaison linguistique du candidat.

L'examen oral vise à déterminer si le candidat possède les qualités potentielles faisant l'étoffe d'un interprète de conférence en évaluant notamment les éléments suivants :

- facultés d'analyse et de synthèse, mémoire,
- facilité d'expression dans les langues A, Bsim et B,
- compréhension orale des langues Bsim, B et C,
- expression en public et maîtrise d'une situation de stress,
- connaissances générales.

Les candidats auront d'abord à écouter, sans prendre de notes, de brèves allocutions improvisées par les membres du jury, d'une durée d'environ 3 minutes, dans leur-s langue-s Bsim, B et C ou langue-s A (pour les candidats avec deux langues A), qu'ils devront résumer dans leur-s langue-s A, Bsim et B en dégagant les idées maîtresses. Le cas échéant, ils auront à se soumettre à une brève épreuve de traduction à vue ainsi qu'à répondre, dans leur-s langue-s A, Bsim et/ou B aux questions du jury.

Dans un deuxième temps, les candidats devront présenter dans leur-s langue-s A et le cas échéant leur langue Bsim, après un temps de préparation de 5 minutes, avec la possibilité de prendre des notes, un exposé de 3 minutes sur un thème qu'ils auront choisi dans une liste de trois sujets proposés par le jury parmi les catégories suivantes :

- questions d'actualité internationale (politique, économie, science...),
- questions liées aux pays des langues Bsim, B et/ou C des candidats,
- thèmes de société.

Classification des langues :

Langue A :	Langue maternelle ou de culture, utilisée comme langue d'arrivée et de départ en interprétation simultanée et en interprétation consécutive.
Langue B :	Langue active, utilisée comme langue de départ en interprétation simultanée et en interprétation consécutive, et comme langue d'arrivée en interprétation consécutive.
Langue Bsim :	Langue active, utilisée comme langue d'arrivée et de départ en interprétation simultanée et en interprétation consécutive.
Langue C :	Langue passive, utilisée uniquement comme langue de départ en interprétation simultanée et en interprétation consécutive.

oct. 2011
BMM/mlc